



Présidence de la République



Agence Nationale
des Infrastructures Numériques
et des Fréquences

IDENTITÉ NUMÉRIQUE : PARTAGE DE DONNÉES ET INTEROPÉRABILITÉ – INTERAGENCES ET PORTEFEUILLES

« LES AMBITIONS NUMÉRIQUES DU GABON »

Par Alberto Wenceslas MOUNGUENGUI MOUDOKI

*Directeur Général de l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences
(ANINF/GABON)*

Addis-Abeba, le 22 mai 2025

Bâtissons notre souveraineté numérique



Enjeux et contexte

Renforcer l'adoption de certains services publics numérisés et augmenter le nombre de personnes détenant une pièce d'identité légale qui facilite leur accès aux services



**AMBITION
NUMERIQUE**

A

Priorité nationale

La transformation numérique a été établie comme une priorité du Gouvernement pour la diversification de l'économie et placée au centre de la transformation économique et sociale du pays

B

Ambition numérique

Faire progresser le développement DE PLATEFORMES PUBLIQUES NUMÉRIQUES INTERCONNECTÉES pour accélérer la transformation numérique

C

Rôle de l'Agence National des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF)

Responsable de la mise en œuvre cohérente et coordonnée de la stratégie nationale pour le développement du numérique

**PRIORITE
NATIONALE**

**ROLE DE
L'ANINF**



Gabon Digital

Le Programme Gabon Digital constitue le socle de cette ambition numérique du Gabon



01

Composante 1 : *Environnement favorable à une transformation numérique accélérée*

02

Composante 2 : *Modernisation des systèmes d'identification légale*

03

Composante 3 : *Transformation numérique de l'administration publique et de certains services*

04

Composante 4 : *Mobilisation des citoyens, appui à la mise en œuvre et S&E*



Les initiatives du Gouvernement

Lancement de plusieurs projets majeurs s'appuyant sur une approche holistique



LA PLATEFORME D'INTEROPÉRABILITÉ

- Pour garantir la normalisation des systèmes de données, la collectes, l'échange, le traitement, la sécurité de l'information
- Pour éviter les îlots sectoriels des systèmes d'information des administrations
- Pour permettre la cohérence dans la mise en œuvre notamment du SNID et du SPD



LE SYSTÈME NATIONALE D'IDENTITÉ DIGITALE (SNID)

- Etablir une identité numérique unique, sécurisée et interopérable pour chaque citoyen et résident du pays.
- Infrastructure essentielle pour la digitalisation des services publics et privés, facilitant l'identification fiable des individus et l'accès aux services numériques



LE SYSTÈME DE PAIEMENTS DIGITAUX (SPD)

- Pour améliorer la qualité de service public aux usagers en permettant aux citoyens de payer les services publics sans se déplacer.
- Avoir plus de transparence dans la collecte des recettes de l'Etat et faciliter la mise en œuvre des tableaux de bord stratégique permettant de comprendre la santé financière du pays.

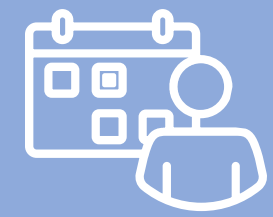


Où en sommes-nous ?

Mise en œuvre du Proof Of Concept (POC) en lien avec un processus de service en ligne offert aux citoyens

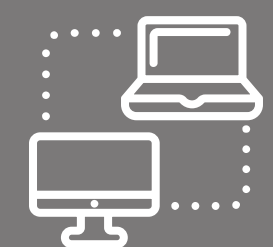


OBJECTIF



Démontrer la faisabilité des projets digitaux stratégiques avant déploiement national.

ADMINISTRATIONS CIBLES

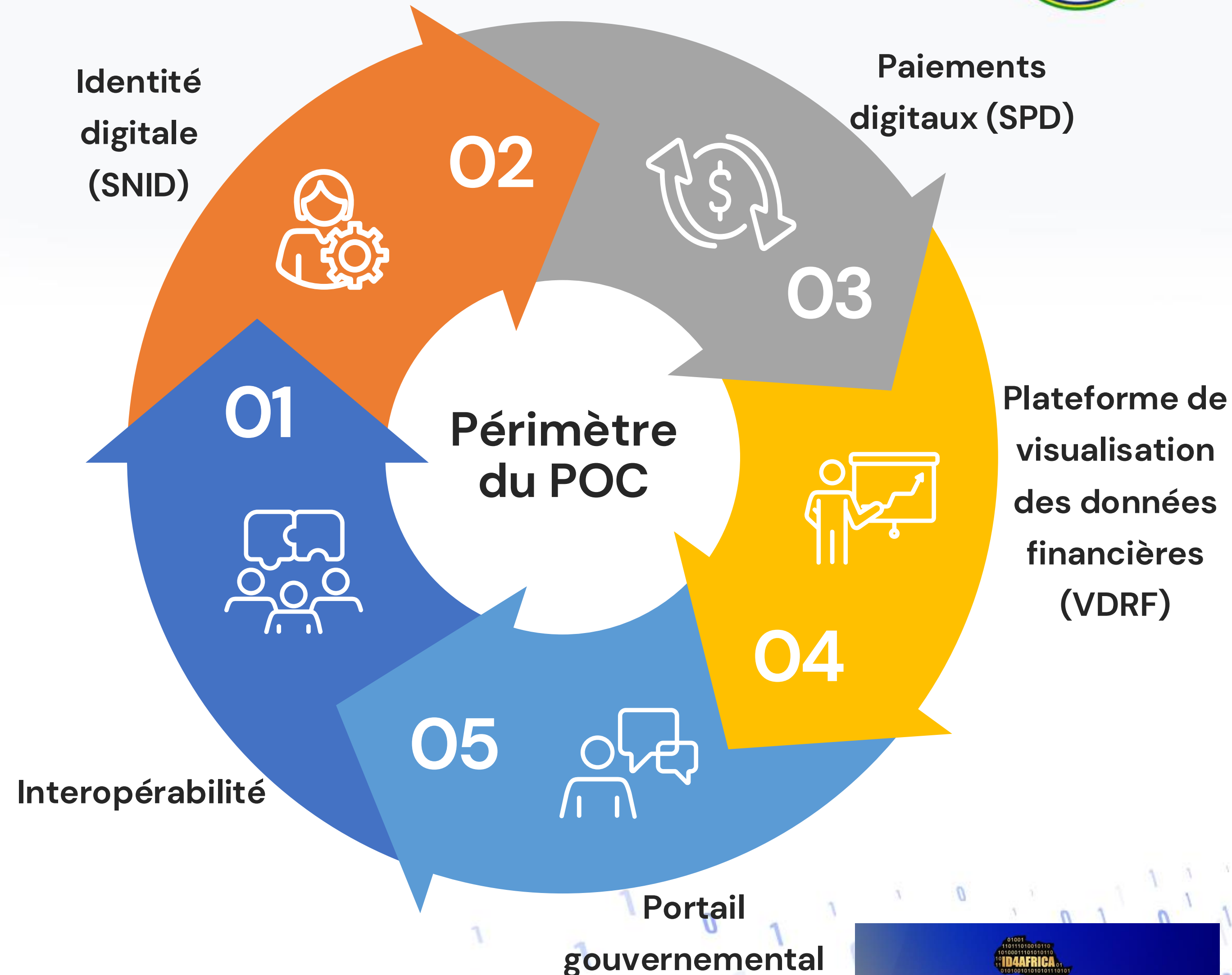


- Direction Générale des Impôts
- Direction Générale des Douanes
- Direction Générale des Services du Trésor

LIVRABLES ATTENDUS



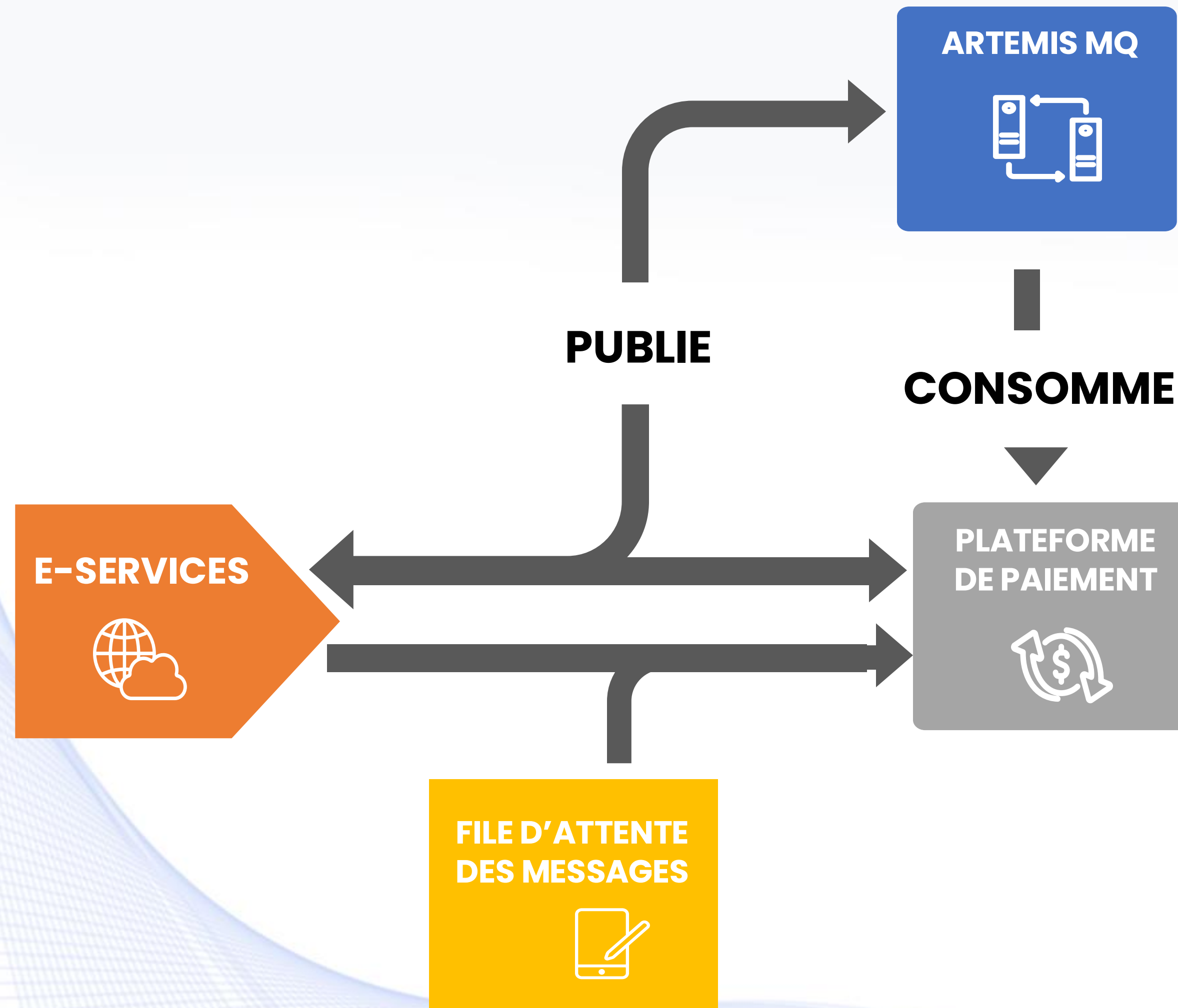
- Prototypes fonctionnels des plateformes VDRF, SPD, SNID et Portail
- Enrôlement pilote de citoyens et production d'identifiants uniques (SNID)
- Mise en interconnexion de 3 administrations via la plateforme d'interopérabilité
- Accès effectif à un bouquet de services en ligne pour une population cible
- Élaboration d'un livre blanc et d'une feuille de route pour le déploiement à l'échelle





Comment avons-nous procédé ?

Interopérabilité mise en œuvre à partir du courtier de messagerie ARTEMIS MQ agissant comme intermédiaire sécurisé entre les systèmes



POURQUOI CETTE TECHNOLOGIE ?

- Echanges via API standardisées et protocoles ouverts (REST,JSON)
- Chaque système publie ou consomme des messages (ex.: demande de paiement, confirmation, notification) via des files de messages
- Le découplage des systèmes permet aux e-services et à la plateforme de paiement de fonctionner indépendamment, tout en échangeant des données en temps réel
- Les messages sont tracés, stockés temporairement, et réémis si besoin
- L'infrastructure est scalable et sécurisée et adaptée aux volumes importants et aux services critiques

QUELS BENEFICES CONCRETS ?

- Une intégration fluide et résiliente entre les services publics (identité, paiements, état-civil, fiscalité, etc.)
- Une réduction du temps de traitement des demandes administratives
- Une expérience citoyenne améliorée, avec moins de documents à fournir
- Une meilleure transparence et cohérence des données entre institutions
- Une agilité accrue pour faire évoluer les systèmes à l'avenir sans dépendance rigide



Le recours à ARTEMIS MQ ne préfigure pas un choix technologique définitif. Il s'agit d'une expérimentation ponctuelle visant à tester les mécanismes d'échange et de coordination inter-systèmes



CALENDRIER



01

AVRIL 2025

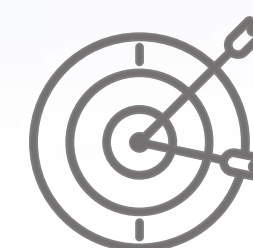
FIN DU POC



02

SEPT 2025

DEBUT DES
TRAVAUX – ETAT
DES LIEUX



03

NOV 2025

MISE EN PLACE D'UN
CADRE COMMUN
D'INTEROPÉRABILITÉ



04

DEC 2025

DEBUT DE LA MISE
EN PLACE DE
L'INTEROPÉRABILITÉ





MERCI DE VOTRE ATTENTION